



127^e RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée générale des actionnaires du 3 juin 2025,
sur la gestion et les comptes de l'exercice

2024



Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le 127^e rapport de gestion et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice, ainsi que le bilan au 31 décembre 2024 de notre société.

UNITES

MONNAIE

CHF Francs suisse Tous les montants sont exprimés en CHF

PIUSSANCE

kW Kilowatt

ENERGIE

kWh Kilowattheure

MWh Mégawattheure = 1'000 kWh

GWh Gigawattheure = 1'000'000 kWh

TENSION

kV Kilovolt = 1'000 Volts

LEXIQUE DES ABREBIATIONS

FMA Forces Motrices de l'Avançon SA

BT Basse tension

ElCom Commission fédérale de l'électricité

MT Moyenne tension

PIB Produit intérieur brut

RESA Romande Energie SA

REC Romande Energie Commerce SA

OFS Office fédéral de la statistique

AES Association des entreprises électriques suisses

EPT Emploi à plein temps

GRD Gestionnaire de réseau de distribution

Table des matières

Message du Président	4
Message du Directeur.....	6
Administration de la Société au 31 décembre 2024	8
Assemblée générale 2024	9
Travaux du Conseil d'administration.....	9
Production	10
Distribution et exploitation du réseau.....	11
Finances.....	14
Rapport de l'organe de révision.....	14
Bilan du 31 décembre 2024.....	15
Compte de résultat de l'exercice 2024	16
Annexe aux comptes de l'exercice 2024	18
Emploi du bénéfice et répartition du dividende	23

Message du Président

En 2024, l'essor de la production solaire ainsi qu'un cadre réglementaire très contraignant ont créé des conditions particulièrement défavorables pour les sociétés électriques. Malgré cela, FMA présente des résultats financiers 2024 positifs, notamment grâce à une production hydraulique en dessus de la moyenne, réduisant ainsi son exposition au marché. Parallèlement, le transfert des activités opérationnelles de FMA à Romande Energie a permis d'exploiter des synergies bienvenues.

Un contexte réglementaire défavorable

Les répercussions de la crise énergétique de 2021-2023, tout comme la profonde transformation du système énergétique pour tendre vers l'objectif de neutralité carbone 2050 de la Confédération, continuent d'affecter significativement les marchés de l'énergie et entraînent une complexité inédite. Ces nouveaux paradigmes ne sont malheureusement pas pris en compte par le régulateur dans le calcul des tarifs des clients privés et professionnels. Au contraire, il préfère privilégier le pouvoir d'achat des clients aux distributeurs qui, lorsqu'ils sont exposés aux marchés, subissent d'importantes pertes, notamment en lien avec le boom de l'énergie solaire.

Une gestion rigoureuse

Malgré ces conditions difficiles, qui devraient perdurer au moins jusqu'en 2026, FMA affiche des résultats stables et solides. En effet, grâce à son importante production hydraulique, particulièrement réjouissante en 2024, l'influence des conditions de marché est atténuée.

2024 a également vu l'aboutissement du transfert de la gestion des activités opérationnelles de FMA à Romande Energie. La complémentarité des ressources et les synergies des opérations ont permis d'activer des leviers positifs pour la société. Après cette année de transition, des mesures d'efficiences seront néanmoins apportées pour mieux s'adapter à l'évolution de l'environnement régulatoire et de marché et permettre à FMA d'assurer sa mission de sécurité d'approvisionnement et de continuer à présenter des résultats positifs.

Conclusion

Malgré ces vents contraires, nous restons résolument tournés vers l'avenir et souhaitons poursuivre le développement de notre production, via l'optimisation d'infrastructures existantes, mais aussi l'exploration de nouveaux projets. Nous voulons valoriser notre parc immobilier en rénovant nos bâtiments pour améliorer leur efficacité énergétique et assurer leur résilience face aux exigences climatiques de demain. Nous allons également continuer d'œuvrer sur le réseau de FMA pour le renforcer et intégrer les nombreuses productions solaires qui se développent sur notre zone de desserte.

Nous abordons cette nouvelle phase avec détermination et responsabilité. La solidité de nos fondamentaux, l'expertise de nos partenaires, et le lien renforcé avec les collectivités publiques sont les atouts sur lesquels nous nous appuyons pour traverser ce cycle et en faire un levier de rebond durable.

Nous remercions nos partenaires et actionnaires pour leur soutien et leur confiance dans cette période complexe. Nous exprimons également notre reconnaissance aux collaboratrices et collaborateurs, désormais intégrés au sein de Romande Energie, grâce à qui nous pouvons apporter fiabilité et qualité à nos clients et à nos parties prenantes.

Patrick Bertschy, Président

Message du Directeur

L'année 2024 a été une année bien particulière pour notre société. Le contrat cadre de gestion qui nous lie à Romande Énergie pour 5 ans est entré en vigueur au premier janvier et tous les collaborateurs qui le souhaitaient ont été transférés dans leurs nouvelles fonctions.

C'est sous cette forme un peu particulière que les projets portés au budget établis en 2023 ont été réalisés. Pour ce faire, il a fallu faire preuve de souplesse et d'adaptation. En effet les méthodes et les processus adoptés par FMA diffèrent significativement de ceux en vigueur chez Romande Énergie. Néanmoins, l'ensemble des personnes engagées dans la réalisation de ces travaux sur notre réseau a su faire preuve de professionnalisme et d'engagement. Ils ont réussi à maintenir la qualité de notre réseau mais aussi un excellent niveau de performance.

L'intégration des systèmes a été un peu plus compliquée que prévue. Les applications informatiques et les systèmes de communication nous ont réservé quelques surprises et ont monopolisé un grand nombre de ressources.

Les mois ont passé et petit à petit la transition a opéré, le personnel a pris ses marques, les différences se sont amoindries. Bien entendu, il reste encore beaucoup de travail, mais aujourd'hui, je peux constater que la transition vers ce nouveau modèle d'affaire que nous avons choisi est une réussite.

Ce n'est que le premier pas vers une organisation plus souple et plus réactive, mieux adaptée aux enjeux futurs. Les années passées ont fondamentalement changé notre domaine d'activité. Nous sommes passés en une décennie d'un modèle de production centralisée à ce que nous connaissons aujourd'hui, où chaque consommateur peut produire une partie de son énergie, la stocker ou la réinjecter sur notre réseau. Nous sommes aussi dépendants à certaines périodes de l'année, de l'énergie achetée sur les marchés internationaux, nous exposant ainsi aux fluctuations de prix imposées par les crises géopolitiques mondiales.

Les lois évoluent, elles nous obligent à adapter nos structures et notre organisation, nos tarifs, la relation avec nos clients, mais aussi restreignent nos marges. Notre société est une entreprise qui va bientôt fêter ses 130 ans, sa force réside dans sa capacité de s'adapter, dans sa volonté d'évoluer tout en restant fortement ancrée dans cette magnifique région. Si tout a commencé au plus profond du vallon de Sublin, aujourd'hui c'est plus de 14'000 clients que nous alimentons d'une énergie totalement renouvelable et locale.

L'avenir des FMA se dessine dès aujourd'hui, il sera sans aucun doute axé sur notre capacité à produire une énergie totalement décarbonée et locale, pour alimenter nos clients.

Notre usine de Sublin est un joyau qu'il faut protéger, tout autant que notre réseau électrique. En 2024, nous avons posé plus de dix kilomètres de câbles basse tension et deux de moyenne tension. Cela nous a permis de supprimer plus de cinq kilomètres de liaisons aériennes ou souterraines devenues obsolètes. Une nouvelle station transformatrice équipée de matériel dernier cri a été installée pour alimenter la nouvelle Coop à Bex. Nous avons rénové de nombreuses installations comme la station Les Combes et renforcé notre réseau pour pouvoir raccorder en partie le futur projet MBR (Massongex – Bex – Rhône). Ce projet d'aménagement projette la construction d'une centrale-barrage installée sur le Rhône et bien entendu notre réseau sera impacté par ce palier hydroélectrique.

Nous avons aussi réalisé de nombreuses améliorations et mises en conformité de nos installations, notamment en ce qui concerne la pose de protections avifaune sur nos supports aériens.

Notre réseau est, par sa topologie, compliqué à exploiter. Nous avons testé un plan de reprise de la Vallée des Plans par une génératrice. Cet essai est validé et garantit une meilleure prise en charge de

nos clients situés dans cette zone en cas de panne. Bien entendu l'hiver a connu quelques dépannages, les chutes de neige ont été cette année encore fortes et le vent a été de la partie.

Comme vous pouvez le constater, notre société, est très active et notre réseau évolue au rythme des besoins légaux et techniques. Vous trouverez plus de détails dans la partie dédiée à l'exploitation de notre réseau.

2024 aura été ma dixième année à la direction des FMA et comme à l'accoutumée, je tiens à remercier le Conseil d'administration ainsi que tous les actionnaires pour leur confiance et leur soutien.

Jean-François Caddoux, Directeur

Administration de la Société au 31 décembre 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Patrick BERTSCHY (2023-2026)

Président, directeur réseaux du Groupe Romande Energie SA, Broc

Monsieur Alberto CHERUBINI (2024-2027)

Vice-président, syndic, Bex

**

Monsieur Norbert TISSOT (2022-2025)

Adjoint du chef de la division approvisionnement et planification énergétique de l'Etat de Vaud, Morges

*

Monsieur Philippe DURR (2023-2026)

Responsable des partenariats du Groupe Romande Energie SA, Crans

Monsieur Jean-Charles TURRIAN (2023-2026)

Directeur de la Fiduciaire Turrian SA, Villars-sur-Ollon

* Membre nommé par le Conseil d'Etat

** Membre nommé par les Communes

*** Membre nommé pour 3 ans par l'Assemblée générale jusqu'en 2026

SECRETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Lyse PACHOUD HAENNI

Secrétaire hors conseil, Avocate, Cheseaux-Noréaz

ORGANE DE REVISION

BDO SA

Société fiduciaire, Epalinges

DIRECTION

Monsieur Jean-François CADDOUX

Directeur, Val-d'Illiez

Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale du 4 juin 2024 a été suivie par 33 actionnaires, représentant 22'717 actions sur un total de 24'760 actions.

L'Assemblée a adopté le rapport de gestion, les comptes annuels 2023 et donné décharge au Conseil d'administration pour sa gestion et pris acte du rapport de l'organe de révision.

La société BDO SA à Epalinges a été réélue en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2024.

Travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu quatre séances.

Quelques axes stratégiques ont été définis où le développement des énergies renouvelables a sa place. Le Conseil d'administration va travailler sur de nouveaux projets sur sa zone de desserte, mais aussi à l'optimisation de ses infrastructures existantes.

Le Conseil d'administration souhaite optimiser la cascade des ouvrages de production hydroélectrique, que ce soit sur la rivière Avançon ou sur le réseau d'eau potable de Bex. La technologie évolue, les méthodes de travail aussi, il va donc étudier toute possibilité de produire plus et surtout mieux, dans le respect de l'environnement, en limitant au maximum l'impact sur celui-ci.

Le Conseil d'administration va prospecter d'autres projets, que ce soit dans le domaine de l'hydraulique, du solaire ou toute autre opportunité intéressante pour FMA.

Le Conseil d'administration a également décidé de rénover certains des biens immobiliers dont FMA est propriétaire. Il souhaite faire de ces bâtiments des exemples en matière de rénovation énergétique afin de répondre aux enjeux climatiques futurs.

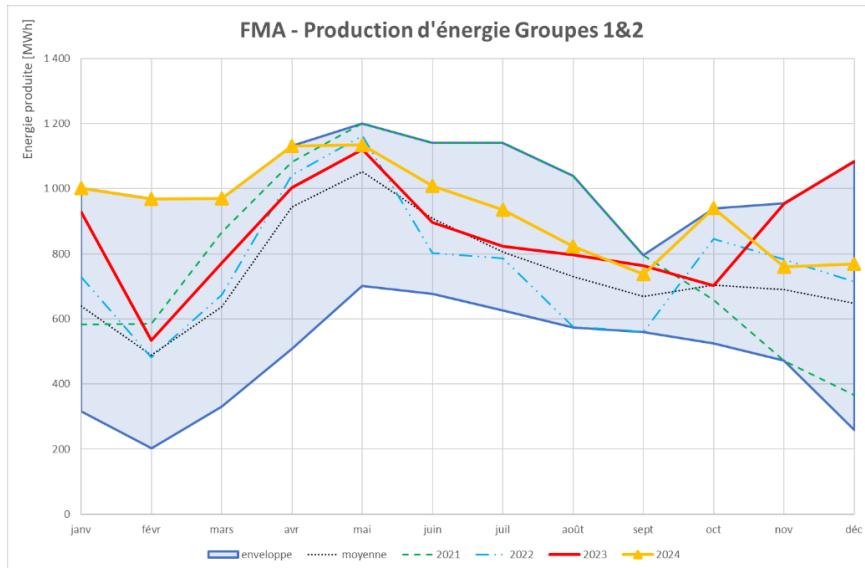
Bien entendu, ces axes stratégiques s'inscrivent dans sa volonté de tendre vers l'objectif zéro carbone des activités de FMA.

En fin d'année, le Conseil d'administration a conduit une étude, encadré par la Société Kessler Consulting afin d'identifier et d'évaluer les risques auxquels FMA pourrait être confrontée. Cette étude a conduit à prioriser certains de ces risques et le Conseil d'administration a déjà engagé diverses actions et pris plusieurs mesures qu'il va suivre et mesurer à l'avenir.

Production

L'année 2024 a été une année très favorable pour notre production hydroélectrique.

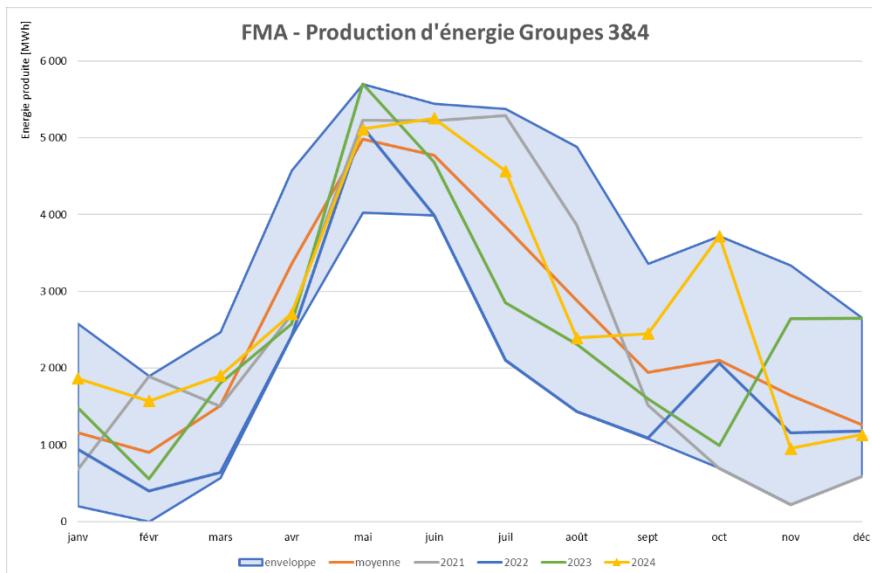
La quantité d'énergie produite par nos installations sur l'eau potable (G1 + G2) s'élève à 11'179'815 kWh alors que la moyenne des cinq années précédentes était de 9'749'986 kWh, ce qui équivaut à une augmentation de production de 15%.



La centrale de Plan Seppey a quant à elle produit 1'221'813 kWh avec une augmentation alignée avec les valeurs exprimées ci-dessus.

La quantité d'énergie produite par nos installations sur l'Avançon (G3 + G4) s'élève à 33'622'222 kWh alors que la moyenne des cinq années précédentes était de 28'158'784 kWh, ce qui équivaut à une augmentation de production de 19%.

La production des groupes rivière (3 et 4) a été très bonne, malgré l'arrêt prolongé du groupe 4 pour sa grande révision, effectuée tous les dix ans. Les travaux, planifiés d'octobre 2023 à mai 2024, se sont terminés dans les délais, ce qui a permis une reprise rapide et une production optimale.



Le cumul de ces éléments porte notre production propre à environ 46'025'000 kWh, ce qui représente 57 % des 80'312'865 kWh que nous avons distribué.

Distribution et exploitation du réseau

Pose et dépose de câbles

Pose câbles BT 230/400 (V)	9 713 (m)
Démontage câbles BT 230/400 (V)	2 370 (m)
Démontage lignes 230/400 (V)	1 190 (m)
Pose câbles MT (16 kV)	2 106 (m)
Dépose câbles MT (16 kV)	1 376 (m)
Pose Micro tubes FO	1 600 (m)

Construction de la station pépinière pour permettre l'alimentation de la nouvelle Coop

Installation d'un transformateur de 630 kVA, d'un banc de 3 cellules MT et d'un tableau BT



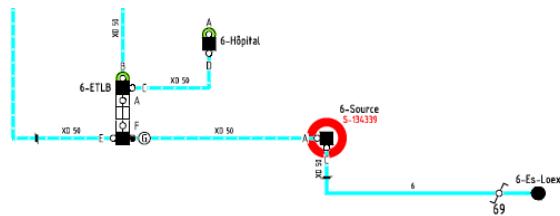
Rénovation de la station « Les Combes »

Rénovation complète
Remplacement du transformateur, des cellules MT et du tableau BT



Transformation de la ligne MT « Source-Es-Loex »

Passage de la ligne MT en ligne BT.
Démontage de la station sur poteaux et
remplacement du transformateur à la station
Source. Remplacement de 16 poteaux.



Travaux sur le réseau MT

Remplacement du tronçon entre la STA Ferme-sous-Vent et La Carrière-sous-Vent, augmentation de la section pour permettre le futur raccordement du projet Massongex – Bex – Rhône

Remplacement des tronçons entre les STA Ruaz – Cèdre – Collège

Remplacement de la cellule MT à la station Cèdre

Remplacement du tronçon entre la STA Plan- Paquier et Bois-Gentil

Pose de protection avifaune sur 8 supports



Tests de reprise de la vallée des Plans sur Bex

Essai de reprise de la Vallée des Plans avec un groupe électrogène, pour tester le plan de reprise en secours de la Vallée, essai validé



Dépannages

Poteaux cassés sur la ligne « Les Clouds – Bristol »



Poteaux cassés sur la ligne « Sublin – Chêne »



Pose d'armoires BT

Alimentations de nouveaux clients :

Bex, « chemin de Tavalles »

Chesières, « route des Ecovets »

Gryon, secteur « Frience »

Rénovation du réseau BT

Villars, secteur « Résidence »

Bex, secteur « Valentines »

Gryon, secteur « Les Frasses »

Bex, secteur « route de l'Allex »

Bex, secteur « route du Grand-St-Bernard »

Villars, secteur « Barnoud »

Finances

Rapport de l'organe de révision



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de

Forces Motrices de l'Avançon, Bex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de Forces Motrices de l'Avançon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, 6 mai 2025

BDO SA



Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



pp Blerim Basha
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels et proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 729a, al. 1, ch. 2, CO

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Bilan du 31 décembre 2024

Actifs en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	15 822 987	17 313 696
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
- tiers	5 867 681	5 071 596
- parties liées	888 121	1 852 292
Provision pour créances douteuses	-308 100	-310 400
Autres créances à court terme	2 744 152	158 064
Stocks	428 451	416 536
Actifs de régularisation	781 613	381 049
Total actifs circulants	26 224 905	24 882 833
Immobilisations financières	452 000	452 000
Participations	1 570 000	1 570 000
Provision sur participations	-148 999	-148 999
Immobilisations en cours	1 268 226	52 883
Immobilisations corporelles	10 588 011	9 951 607
Immobilisations corporelles service immobilier	78 809	92 106
Total actifs immobilisés	13 808 047	11 969 597
Total actif	40 032 952	36 852 430

Passifs en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes résultant de la vente de biens et de prestations de services		
- tiers	727 823	-
- parties liées	3 974 408	362 490
Autres dettes à court terme	1 432 791	2 880 322
Passifs de régularisation	3 169 932	4 237 788
Total engagements à court terme	9 304 954	7 480 600
Provisions	8 700 000	8 688 015
Total engagements à long terme	8 700 000	8 688 015
Capital-actions	7 095 000	7 095 000
Réserve légale issue du bénéfice	1 821 500	1 730 700
Réserves facultatives issues du bénéfice	224 310	224 310
Propres parts du capital, en diminution des capitaux propres	-208 460	-208 460
Bénéfice reporté	11 188 929	10 027 168
Bénéfice de l'exercice	1 906 719	1 815 097
Total fonds propres	22 027 998	20 683 815
Total passif	40 032 952	36 852 430

Compte de résultat de l'exercice 2024

Compte d'exploitation en CHF

	2024	2023
Chiffre d'affaires timbre et énergie	20 377 270	17 628 036
Chiffre d'affaires lié à la production	4 217 001	3 484 645
Produits nets des ventes de biens et prestations de services	24 594 271	21 112 681
Finances d'équipements (taxe puissance)	356 222	346 385
Installations et vente de matériel	114 562	673 750
Prestations de personnel en faveur de tiers	37 329	482 252
Location de bâtiments	31 000	31 000
Location de matériel et machines	-	360
Vieux matériel	2 968	140 615
Autres produits	60 605	60 926
Pertes sur débiteurs	-45 271	-29 454
Prestations de services et autres produits	557 415	1 705 834
Total des produits d'exploitation	25 151 686	22 818 515
Timbre amont / acheminement / énergie	-14 508 161	-9 984 069
Achats de marchandises destinées à la revente	-	-386 255
Charges pour prestations de tiers	-999 847	-1 085 637
Concessions redevances et droits	-627 302	-667 012
Autres dépenses	-	-8 159
Charges de matières, marchandises et services	-16 135 310	-12 131 132
Traitements et salaires	-	-3 097 602
Assurances du personnel	-	-512 653
Autres charges du personnel	-	-84 902
Charges du personnel	-	-3 695 157
Charges de locaux	-82 840	-60 013
Entretien, réparations, maintenance	-4 560 503	-3 207 131
Charges des véhicules	-	-133 264
Assurances	-89 707	-79 861
Charges d'énergie et d'eau	-	-37 134
Charges d'administration et informatique	-855 451	-449 729
Marketing et publicité	-41 084	-5 500
Autres charges	-26 881	-28 461
Autres charges d'exploitation	-5 656 466	-4 001 093
Total des charges d'exploitation	-21 791 776	-19 827 382
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations / EBITDA	3 359 910	2 991 133

Amortissements et dépréciations	-648 449	-1 234 470
Résultat d'exploitation / EBIT	2 711 461	1 756 663
Produits financiers	159 783	469 669
Charges financières	-245	-3 882
Autres produits exceptionnels	-	2 244 553
Autres charges exceptionnelles	-835 910	-2 577 347
Produits service immobilier	246 655	296 536
Charges service immobilier	-70 032	-79 627
Résultat avant impôts	2 211 712	2 106 565
Impôts directs	-304 993	-291 468
Bénéfice de l'exercice	1 906 719	1 815 097

Annexe aux comptes de l'exercice 2024

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Forces Motrices de l'Avançon, société anonyme de droit suisse, dont le siège social est à Bex (Suisse), est active dans le domaine de la production hydraulique et de la distribution de l'électricité selon une concession accordée par l'Etat de Vaud.

2 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Principes généraux

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles 957 à 962 du Code des obligations, titre trente-deuxième : de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes.

Présentation des comptes

A la suite de la modification de la présentation des états financiers de l'exercice sous revue, les chiffres de l'exercice comparatif ont été reclassés sans impact sur le résultat publié afin de présenter des informations comparables.

Principes d'évaluation

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuité de l'exploitation. Les actifs sont évalués au plus à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires.

Immobilisations

Les nouveaux objets sont enregistrés en comptabilité à leur prix de revient, à la date de l'acquisition de l'année en cours. Une analyse est réalisée afin de s'assurer si des éléments indiquant une perte de valeur d'un actif existe et si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée. Les amortissements sont calculés linéairement et sont fondés sur une durée d'utilisation prévisible. Les taxes perçues des clients lors de leur raccordement au réseau électrique sont comptabilisées dans les revenus (méthode brute).

Les investissements pour les installations non encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte "Immobilisations en cours".

Créances

Les créances envers les clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Amortissements

Le compte d'amortissements dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts. Les amortissements sont calculés à partir du 1er janvier, sur la base des coûts de construction et d'acquisition ainsi qu'en fonction de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans la fourchette recommandée par l'AES, soit des amortissements linéaires susceptibles de varier de cas en cas.

En général, les durées d'amortissements sont les suivantes :

Installations générales

Bâtiments	40 - 66 ans
Installations de communication	05 - 10 ans
Installations informatiques, matériel	03 - 05 ans

Installations de production hydrauliques

Barrages, bassins, digues	40 - 80 ans
Constructions pour voies de transport	40 - 80 ans
Machines, génératrices	30 - 40 ans
Installations de réseau d'usines électriques	33 - 40 ans
Groupes électrogènes de secours	10 - 15 ans

Installations de distribution

Câbles 150 / 50 kV	33 - 40 ans
Câbles MT	33 - 40 ans
Lignes aériennes 150 / 50 kV	40 - 60 ans
Lignes aériennes MT (bois)	20 - 25 ans
Lignes aériennes MT (béton)	33 - 40 ans
Câbles à basse tension (câbles d'énergie)	33 - 40 ans
Lignes aériennes à basse tension (bois)	20 - 25 ans
Bâtiments de sous-station (stations principales)	35 - 40 ans
Transformateurs de réseau de sous-station	30 - 35 ans
Equipements de sous-station y c. périmètres de lignes	25 - 35 ans
Install. de prot., de mesure, techn. De transm., etc. (SS)	10 - 15 ans
Stations de transformation (MT/BT) y compris transform.	30 - 35 ans
Station de transformateur à poteaux	20 - 25 ans
Installations de couplage	25 - 35 ans
Installations de commande, de mesure et de protection	10 - 15 ans
Câbles pour raccordements clients	33 - 40 ans
Lignes aériennes pour raccordements clients	20 - 25 ans
Cabines de distribution par câble	25 - 30 ans
Compteurs et dispositifs de mesure mécaniques	20 - 25 ans
Compteurs et dispositifs de mesure électroniques	10 - 15 ans
Groupes électrogènes mobiles	15 - 20 ans

3 PARTICIPATIONS

	31.12.2024	31.12.2013		
	Capital- actions	Participation %	Capital- actions	Participations %
Energie Renouvelable de l'Avançon SA	3 000 000	49.00%	3 000 000	49.00%
Transports Publics du Chablais SA	8 750 000	20.78%	8 750 000	20.78%

Pour chaque entité, le % des voix lié au droit de vote est identique aux valeurs patrimoniales détenues

4 CAPITAL-ACTIONS

	31.12.2024	31.12.2023
15'540 actions 1 ^{re} classe de CHF 300.-	4 662 000.00	4 662 000.00
2'220 actions 2 ^e classe de CHF 150.-	333 000.00	333 000.00
7'000 actions 3 ^e classe de CHF 300.-	2 100 000.00	2 100 000.00
Total	7 095 000.00	7 095 000.00

5 PROPRES ACTIONS

	31.12.2024	31.12.2023
142 actions de 1 ^{re} classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises le 21 janvier 2000 au prix de CHF 850.-	120 700.00	120 700.00
14 actions de 1 ^{re} classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises le 7 février 2000 au prix de CHF 725.-	10 150.00	10 150.00
1 action de 1 ^{re} classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquise en 2003 au prix de CHF 1'000.-	1 000.00	1 000.00
17 actions de 1 ^{re} classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises en 2003 au prix de CHF 1'350.-	22 950.00	22 950.00
34 actions de 1 ^{re} classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises en 2004 au prix de CHF 1'490.-	50 660.00	50 660.00
3 actions de 1 ^{re} classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises en 2023	3 000.00	3 000.00
Total	208 460.00	208 460.00

6 CHARGES D'EXPLOITATION

6.1 Charges de matières, marchandises et services

Ces charges comprennent, entre autres, les frais liés au timbre amont facturés par le Groupe Romande Energie et à l'achat d'énergie aux autoproducateurs. Ce type de charges est tributaire du volume d'énergie facturé d'une part, et des tarifs appliqués d'autre part. Dans cette rubrique sont également comptabilisés les redevances et droits versés aux pouvoirs publics.

6.2 Personnel

La société n'emploie aucun collaborateur depuis le 1^{er} janvier 2024.

6.3 Autres charges d'exploitation

Ces charges comprennent, entre autres, les frais liés à l'entretien et maintenance du réseau et des infrastructures de production.

7 PRODUITS ET CHARGES HORS EXPLOITATION

7.1 Produits financiers

Les produits financiers comprennent les dividendes des participations, des actions détenues ainsi que des revenus d'intérêts, notamment de placements de trésorerie à terme fixe.

	2024	2023
Dividendes	26 846	368 728
Revenus d'intérêts et autres	132 937	100 941
Total	159 783	469 669

7.2 Produits exceptionnels

	2024	2023
Vente de véhicules, de mobilier et de matériel au Groupe Romande Energie	-	1 039 500
Vente de véhicules à des tiers	-	127 838
Amortissements des véhicules suite à leur vente	-	-791 900
Reprise de provisions relatives aux charges de personnel	-	1 770 415
Reprise d'amortissements directs effectués dans les exercices antérieurs	-	98 700
Total	-	2 244 553

7.3 Charges exceptionnelles

	2024	2023
Décomptes définitifs des charges de salaires de l'exercice précédent	82 155	-
Forfait intégration	753 755	
Charges LPP en faveur de la caisse de pension selon convention	-	569 000
Equilibrage LPP en faveur de la caisse de pension	-	1 884 447
Adaptation de la provision Ducoire	-	123 900
Total	835 910	2 577 347

8 Dissolution nette de réserves latentes

	2024	2023
Valeur au 31 décembre	1 367 097	4 438 966

9 Événements importants survenus après la date du bilan

Néant.

Emploi du bénéfice et répartition du dividende

Proposition d'emploi du bénéfice en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Solde au 1 ^{er} janvier	11 188 929	10 027 168
Résultat de l'exercice	1 906 719	1 815 097
Montant disponible	13 095 648	11 842 265

Proposition de répartition de la part du Conseil d'administration en CHF

Dividende de 8 % aux actions 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classes	562 536	562 536
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	95 300	90 800
Report nouveau	12 437 812	11 188 929
Total	13 095 648	11 842 265

Bex, le 12 mai 2025

Au nom du Conseil d'administration

Le président :



Patrick Bertschy

La secrétaire :



Lyse Pachoud Haenni



Forces Motrices de l'Avançon SA
Avenue de la Gare 19 - 1880 Bex
www.fma-sa.ch

Coordination du projet
Lyse Pachoud
Nadine Rey
Jean-François Caddoux

Copyright
2025 – Forces Motrices de l'Avançon SA